Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 38 (1966)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: Activités et réunions de l'UIA : IXe congrès UIA, Prague, 3 au 7 juillet 1967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conclusion

La question du partage des charges de financement des équipements urbains présente un caractère moins aigu et moins actuel à l'étranger qu'en France.

Il serait intéressant de déterminer si cette situation est imputable à l'existence de complications particulières à notre pays, ou si elle tient seulement au fait que celui-ci a abordé ce problème plus récemment que les autres, et possède un appareil administratif et financier différent des leurs.

Les divers systèmes observés à l'étranger sont caractérisés par l'importance des responsabilités qu'assument les collectivités locales et, notamment, les communes.

Le fait est d'autant plus significatif que, contrairement à ce qui est souvent avancé, le rôle des communes n'est pas toujours déterminé par leur structure administrative ou financière.

Le cas le plus probant est celui de la *Hollande* où les bourgmestres sont des fonctionnaires nommés par le pouvoir central, où les finances locales proviennent à 90% d'un fonds d'Etat, et où cependant les communes ont une réelle autonomie qui leur permet de jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la spéculation foncière et dans la politique d'aménagement urbain. La responsabilité communale est avant tout un état d'esprit, partagé par le pouvoir central et les édiles locaux.

Cette autonomie ne s'exerce pas hors de tout contrôle. Les initiatives communales sont généralement soumises à une double tutelle financière et monétaire.

En *Grande-Bretagne,* le Ministère du logement et des collectivités locales ne donne son agrément, et n'apporte son aide, qu'aux projets de décentralisation présentant une ampleur suffisante. Et les facultés d'endettement à court terme des communes sont limitées.

Les possibilités d'endettement des communes néerlandaises sont déterminées conjointement par le ministre des Finances et le ministre de l'Intérieur en fonction des impératifs de la situation économique et générale. Par ailleurs, le Gouvernement central exerce un contrôle sur les permis de construire, et ne les délivre qu'au rythme jugé compatible avec le maintien de la stabilité monétaire. En *Suède,* le volume et les conditions des emprunts sont fixés par l'Etat et la Banque Centrale. L'Etat apprécie l'intérêt des projets et la situation financière des collectivités. Près de 70% des dépenses des collectivités locales résultent de décisions prises par le Parlement. Enfin, la Banque Nationale de Suède règle l'accès des communes au marché des capitaux, en fonction de la conjoncture monétaire du pays.

Mais il est intéressant de constater que les collectivités locales étrangères ne sont pas tenues de s'adresser à une multiplicité d'interlocuteurs techniques pour obtenir de chacun d'eux une part du financement dont elles ont besoin...

«Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment.»

Activités et réunions de l'UIA

IXe CONGRÈS UIA, Prague, 3 au 7 juillet 1967

Thème: «L'architecture et le milieu humain»
Président: Jiri Gocar
Rapporteur général: Jiri Novotny
Commissaire général: Bedrich Schranil

Cotisations d'inscription :
Membres actifs (tout membre des sections nationales et régionales de l'UIA), $ 80.

Membres observateurs (membres des associations d'architectes de pays ne faisant pas partie de l'UIA, délégués d'organisations internationales, représentants des gouvernements, membres apparentés à la profession, critiques, journalistes, etc.), $ 60.

Hôtes (familles des membres actifs), $ 50.

Etudiants: Leur participation sera déterminée par un statut spécial, sauf pour les deux étudiants délégués de chaque section nationale qui auront le droit d'assister au congrès avec les mêmes droits que les membres actifs sans versement de cotisation.

L'organisation des voyages et du logement a été confiée aux Wagons-Lits Cook et à Cedok.

Enquête: Nous rappelons que les réponses des sections devaient être adressées à Prague le 31 juillet dernier pour qu'elles soient examinées en temps utile par les rapporteurs avant leur réunion fin septembre. Nous demandons instamment aux sections qui n'ont pas encore répondu de le faire dans les plus brefs délais, cela pour la bonne marche de la préparation du congrès.

Erratum: La date limite d'envoi des projets de la confrontation internationale entre écoles d'architecture 1967 est le *31 mai 1967* (et non le 31 juillet comme annoncé par erreur dans le Bulletin N° 16).

Secrétariat général du IXe Congrès UIA, Letenska 5, Prague 1 (Tchécoslovaquie). Adresse télégraphique: Archsvaz Praha.

Commission des constructions scolaires. – La XIIe réunion de cette commission s'est tenue à San Francisco en juin dernier. C'était la première fois qu'une réunion UIA avait lieu aux Etats-Unis. Y assistaient entre autres MM. Celli (président), Vergara (délégué adjoint du Comité exécutif), Verdugo (rapporteur), Beynon (de l'Unesco), etc. Les principaux sujets d'étude ont été: l'industrialisation d'éléments de construction scolaire et le rôle social de l'école pour lesquels les sections suivantes avaient remis un rapport: Argentine, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Maroc, Mexique, Pologne, RDA, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et USA. Les groupes de travail désignés à San Francisco devront poursuivre la mise au point des sujets traités et présenteront, trois mois avant la prochaine réunion de Prague, leurs rapports définitifs à l'approbation des membres de la commission: les remarques de ceux-ci devront être envoyées par écrit au délégué un mois avant la réunion. Des visites furent organisées, notamment au bâtiment expérimental SCSD de l'Université de Stanford et au Marin County Hall, construit par Franck Lloyd Wright.

Commission de l'urbanisme. – Présidée par Luben Tonev, la réunion de la Commission de l'urbanisme, qui s'est déroulée du 23 au 27 mai dernier à Londres, a connu un grand succès. Y assistaient entre autres MM. Calsat (délégué de l'exécutif), Candilis (délégué adjoint), Van Eesteren (président d'honneur), Ling (vice-président de la commission), Saugey (rapporteur), etc. Le professeur Buchanan, vice-président du RIBA, souhaita la bienvenue aux membres de la commission. Les schémas de rapports pour le Congrès de Prague 1967 devront être mis au point, et la commission décide que les rapports complets devront parvenir au plus tard le 28 février 1967 à la Section française de l'UIA. Une expérimentation des nouvelles normes graphiques sera entreprise en s'appuyant sur les études de Saugey. La diffusion des documents nécessaires sera faite incessamment. De nouveaux sujets de travail ont été décidés: formation de l'architecte-urbaniste (en liaison avec sir Robert Matthew), utilisation du sol des villes et contrôle de celles-ci, le temps libre dans le futur. La commission a décidé également de distribuer chaque année sous forme de circulaires (deux par an) une bibliographie relative à l'urbanisme avec des commentaires succincts; la collaboration de tous les membres de la commission est sollicitée dès à présent. En 1967, la prochaine réunion aura lieu à Prague du 28 juin au 1er juillet inclus sur invitation de la Section tchécoslovaque.

IIe Colloque sur l'industrialisation du bâtiment. – Organisé par l'Institut d'architecture et d'urbanisme de Serbie, avec la collaboration du groupe de travail de l'industrialisation du bâtiment, ce colloque réunissait à Belgrade, du 11 au 18 juillet dernier, plus de quarante-cinq architectes et ingénieurs de quinze pays. Il était présidé par M. Macura qui contribua, en grande partie, à la réussite de cette manifestation. Cinq rapporteurs de différentes nationalités et disciplines présentèrent leurs exposés sur lesquels la discussion fut basée. Des conclusions furent élaborées à la séance de clôture le 17 juillet, que le Secrétariat général a transmises aux sections. La Section espagnole a proposé que le prochain colloque ait lieu en avril 1968 à Barcelone. Le thème principal en serait, si les pays intéressés pouvaient y être représentés nombreux, «L'industrialisation dans les pays en voie de développement». Un sondage sera fait à cet égard prochainement. Une réunion du groupe de travail, dont la mission consiste à poursuivre les activités entre deux colloques et à en préparer l'organisation, se réunira à Paris début 1967.